

Compte-Rendu de la réunion
du Conseil Municipal du jeudi 24 septembre 2020 à 20 h 30
à la salle d'activités (cause COVID 19)

Date de la convocation : 20/09/2020

La réunion est publique dans les conditions respectant les règles sanitaires en vigueur (liée à la crise sanitaire COVID 19) – le nombre de personnes autorisées à y assister est de 10.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur MIRAL Daniel, Maire

Nombre de CM présents : **11**

Absents : 0

Absents représentés : 0

Quorum : 6 – quorum atteint

Sont présents :

Daniel MIRAL –	Maire
Michel GUY –	1 ^{er} adjoint
Magalie CASTANIER –	2 ^{ème} adjoint
Alain ROUX –	3 ^{ème} adjoint
Julie FOUILLADE -	CM
Maurice POUILLE –	CM
Thomas BONNET –	CM
Etienne PORTALIER -	CM
Jérôme PITOT –	CM
Julien BEC –	CM
Yannick BUCHON –	CM

Secrétaire de séance désignée : CASTANIER Magalie

Ordre du jour

- 1/ Dossier Assainissement Lacombe – Attribution du marché
- 2/ Dossier informatique Ecoles – Attribution du marché
- 3/ Dossier Eglise – Attribution d'une mission AMO
- 4/ Assurance Personnel - Avenant d'adhésion au contrat
- 5/ Dossier Aménagement Foncier – Renouvellement membres de la commission
- 6/ Adduction au village du Barret : devis
- 7/ Désignation commission des impôts directs
- 8/ Dossier Biens de sections
- 9/ Mise en place du Pôle Animation

Informations :

Adressage des rues
Travaux de la traversée de Gaymond
Bâtiments communaux

Dossier Assainissement Lacombe – Attribution du marché

Monsieur le Maire informe qu'une première ouverture des plis avait attribué le marché à l'entreprise BRUN – Sebeuge 15100 ANDELAT pour 166 318.48 € (lots 1+2)

L'entreprise BRUN a notifié à la commune son impossibilité de réaliser les travaux.

Un **second appel d'offre** a donc été lancé. Quatre entreprises ont répondu : Marquet à Saint-Flour, Roger Martin à Ussel, VALY à Roffiac, Chevalier à Brioude (mais uniquement sur le 1^{er} lot)

Suite à l'ouverture des plis du 3 septembre 2020, la commission communale d'appel d'offres a retenu l'Entreprise **VALY de Roffiac** pour un **montant des travaux de 164 863. 08 € TTC**

Un dossier de subvention complémentaire pourrait être étudié dans le cadre de la relance économique - Bonus Relance de l'agence Adour Garonne-

- 1) Validation du dossier par l'assemblée municipale, à l'unanimité – **11 Pour** -
- 2) Autorisation donnée au Maire pour déposer et solliciter auprès de l'Agence Adour Garonne une subvention complémentaire dans le cadre du Bonus Relance - si ce dossier peut être accepté tout en sachant que l'opération a commencé, à l'unanimité – **11 Pour**

Approbation à l'unanimité – **11 Pour – 2 Délibérations à prendre**

Dossier Informatique Ecoles – Attribution du Marché

Monsieur le Maire informe que les commissions communales d'appel d'offres et des affaires scolaires se sont réunies, samedi 12 septembre 2020, pour se prononcer sur pour le dossier d'achat du matériel informatique « Ecole Numérique ». Madame La Directrice de l'école d'Andelat était également invitée. Trois sociétés informatiques avaient répondu par devis : Micro 15 à Saint-Flour, Vekas Informatique à Allanche, PobEdu à Vic-sur-Cère.

Après une analyse approfondie sur les propositions (très différentes) de matériels informatiques, de variantes et les contrats de maintenance de chacun, la CAO a décidé de retenir :

- La société PobEdu de Vic-sur-Cère – considérant l'ensemble du matériel informatique proposés sur les devis, leur forte expérience dans le domaine des écoles primaires et maternelles, leurs interventions rapides sur les lieux, voire à distance, dans le cadre de leur maintenance.
- 1) Validation du dossier par l'assemblée municipale, à l'unanimité – **11 Pour** -
 - 2) Lancement de l'opération au plus vite – à envisager pendant les vacances de la Toussaint

Approbation à l'unanimité – **11 Pour – 1 Délibération à prendre**

Dossier Eglise – Attribution d'une mission AMO

Monsieur le Maire informe qu'afin de débiter la rénovation intérieure de l'Eglise Saint-Cirgues, la DRAC exige l'appui d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), et malgré que le coût de cette prestation ne dépasse pas le plafond du marché autorisé, dans le cadre de la réglementation des marchés publics.

Les services du CIT sont disposés à prendre en charge cette mission afin qu'une mise en ligne sur achat public soit effectuée.

Le montant de cette prestation s'élève à 2 200.02 € HT – Elle sera subventionnée par la DRAC et le Conseil Départemental.

Vote à l'unanimité : **11 Pour - 1 Délibération à prendre et montage du dossier**

Assurance Personnel – Avenant d'adhésion au contrat

Monsieur le Maire présente l'avenant d'adhésion au contrat d'assurance du personnel 2021/2024 qui définit un nouveau taux de tarification.

Il est proposé, dans la tranche choisie par la commune d'Andelat depuis plusieurs années, à savoir une prise en charge par l'assurance, pour un arrêt pour maladie ordinaire, pour une franchise de 10 jours,

- Agent CNRACL : un taux de 5.45 % Le taux 2020 était de : 7.30 %
- Agent IRCANTEC : un taux de 1.40 % Le taux 2020 était de : 1.70 %

Approbation à l'unanimité – **11 Pour - 1 Délibération à prendre**

Dossier Aménagement Foncier : renouvellement membres de la commission

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que la législation oblige que les membres de la commission communale d'aménagement élus et désignés par le conseil municipal, soient renouvelés. Il informe de la procédure lancée par la mairie et présente les candidatures réceptionnées.

Après avoir délibéré et voté, les résultats sont les suivants :

Sont désignés au titre de conseiller municipal

2 titulaires : le Maire et Michel GUY

2 suppléants : Alain ROUX - Etienne PORTALIER

Désignation

2 propriétaires forestiers de la commune, membres titulaires : Roger AZAGIER - Jean-Pierre PORTAL

2 propriétaires forestiers de la commune, membres suppléants : Nathalie FAGEON – Christophe CHADELAT

Election

3 propriétaires titulaires : BEC Didier – COUTAREL Christian - TALAMANDIER Noël

3 propriétaires suppléants : Maryse AURIERES – Jean-Luc VACHER

Approbation à l'unanimité – **11 Pour en désignation et en vote – 1 Délibération à prendre**

Adduction au village du Barret : Devis

Monsieur le maire informe que par délibération du 22 août 2008 les frais de raccordement d'un bâtiment agricole au réseau d'eau potable est fixé par décision du conseil municipal et étudié au cas par cas.

Une demande a été formulée par le **GAEC des BUGES** du Barret

Monsieur le Maire présente le devis détaillé qu'il a établi qui s'élève à 2 209.80 € HT

Approbation à l'unanimité – **11 Pour - 1 Délibération à prendre**

Désignation commission des Impôts directs (CCDID)

Monsieur le Maire reprend la délibération de la CCDID de 2014 et donne lecture des personnes proposées et qui avaient été retenue par les services des Impôts.

Après avoir délibéré, l'assemblée municipale :

- décide de proposer Mr Sylvain PATIENT, en remplacement de Mr Marc BELLOT, ne venant plus aux réunions organisées par les services de la mairie.

- et valide ainsi, la proposition d'ensemble suivante :

Commission communale des impôts directs (CCID) – proposition :

COMMISSAIRES TITULAIRES :

- Noël TALAMANDIER	Mathieu ROYER
- Alain DEVAURS	Philippe MAGENTIES
- Sylvain PATIENT	Arlette DUMAS
- André PORTAL	Jean-Luc MAZET
- Christian COUTAREL	Laurent NOLIN
- Bernard PELISSIER – domicilié à COREN	Christine BAGUET, domiciliée Rezentières

COMMISSAIRES SUPPLEANTS :

- Jean-Louis PITOT	MEYRIAL-LAGRANGE Roger
- Didier BEC	VACHER Jean-Luc
- Thierry LABUSSIÈRE	CHARRADE Louis
- Michèle COUVE	DELMAS Franck
- Jean-Pierre PORTAL	BRUN Yolande
- Bernadette HUGON – domicilié à TALIZAT	ALBARET Roland, domicilié Auriac l'Eglise

Approbation à l'unanimité – 11 Pour - 1 Délibération à prendre

Dossier Biens de sections

Monsieur le Maire rappelle la délibération validant le règlement intérieur des pâtures sectionales de la commune d'Andelat, en application de l'article 2411-10 du code général des collectivités territoriales

Il informe que les conventions pluriannuelles d'exploitations se sont terminées en mai 2020 et qu'il est nécessaire de délibérer, par section, sur l'attribution des biens de sections.

- [Section de Pagros](#) – Renouvellement des conventions pluriannuelles d'exploitations

Considérant l'article L 2131.11 du code général des collectivités territoriales, Monsieur GUY Michel quitte la séance et ne prendra pas part à cette délibération.

Nombre de présents : 10 – nombre de votants : 10

Approbation à l'unanimité des membres présents – 10 Pour – 1 Délibération à prendre

- [Section de Lacombe](#) – Renouvellement des conventions pluriannuelles d'exploitations

Nombre de présents : 11 – nombre de votants : 11

Approbation à l'unanimité – 11 Pour – 1 Délibération à prendre

- [Section du Vialard](#) – Renouvellement des conventions pluriannuelles d'exploitations

Considérant l'article L 2131.11 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Yannick BUCHON quitte la séance et ne prendra pas part à cette délibération.

Nombre de présents : 10 – nombre de votants : 10

Approbation à l'unanimité des membres présents – 10 Pour - 1 Délibération à prendre

- [Section du Barret](#) – Renouvellement des conventions pluriannuelles d'exploitations

Nombre de présents : 11 – nombre de votants : 11

Approbation à l'unanimité – 11 Pour - 1 Délibération à prendre

- [Section de Laborie](#) – Renouvellement des conventions pluriannuelles d'exploitations

Nombre de présents : 11 – nombre de votants : 11

Approbation à l'unanimité – 11 Pour – 1 Délibération à prendre

- [Section de Sebeuge](#) – Renouvellement des conventions pluriannuelles d'exploitations

Considérant l'article L 2131.11 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Julien BEC quitte la séance et ne prendra pas part à cette délibération.

Nombre de présents : 10 – nombre de votants : 10

Approbation à l'unanimité des membres présents – 10 Pour - 1 Délibération à prendre

- [Section du Sailhant](#) – Renouvellement des conventions pluriannuelles d'exploitations

Nombre de présents : 11 – nombre de votants : 11

Approbation à l'unanimité – 11 Pour – 1 Délibération à prendre

- [Section de Gaymond](#) – Renouvellement des conventions pluriannuelles d'exploitations

Nombre de présents : 11 – nombre de votants : 11

Approbation à l'unanimité – 11 Pour – 1 Délibération à prendre

Les nouvelles conventions qui seront établies mentionneront les références des délibérations relatives détaillant les références cadastrales et surfaces attribuées aux différents attributaires.

Ces nouvelles conventions seront certainement ré-établies avant leur terme, en raison du remembrement en cours qui va déterminer de nouvelles parcelles par section (changements éventuels de parcelles, de numéros de parcelles, de n° de section, etc...)

Mise en place du Pôle Animation

Responsable : Alain ROUX.

La Salle d'activités : une réunion par an est organisée avec toutes les associations. Monsieur Alain ROUX est en charge de l'organisation de cette réunion.

Commission de gestion de la salle d'activités

Responsables : **ROUX Alain – FOUILLADE Julie**

Responsable des locations : Françoise et Jean-Pierre ROYER

Responsable sécurité et matériel : Maurice POUILLE

Membres de la commission : Les Présidents des associations communales

Commission chargée de la « partie communication » :

Site internet de la commune - page Facebook – relations avec la Presse (journaux)

Responsables : **Le Maire – CASTANIER Magalie – FOUILLADE Julie**

Important : il est demandé à **tous les élus** qui sont présents sur tous les évènements liés à la commune de **faire des photos avec téléphone portable** et d'adresser les photos avec petites explications (lieu, l'objet de la photo, et pourquoi) à Magalie CASTANIER et Julie FOUILLADE pour alimenter la page Facebook !!!

Commission « partie chargée de l'animation, des associations »

Mr le Maire souhaite que **Julie FOUILLADE** travaille avec les associations avec d'autres membres du CM pour lancer des projets d'animations et travailler sur des manifestations possibles.

Membres extérieurs au CM : faire proposition à Carole GREFEUILLE, Aurélie VIALAT, ... à réfléchir aux personnes pouvant être intéressées...

Commission « partie sociale »

Animation, évènements : 11 novembre, repas du 1^{er} mai, etc ... gerbe à récupérer - vin d'honneur - Décès d'un ancien élu (avis obsèques sur la montagne) - Inaugurations, ...

Repas des anciens, autres actions sociales...

Responsables : **ROUX Alain – FOUILLADE Julie** – (Magalie CASTANIER en aide)

Membres extérieurs au CM : faire proposition à : Françoise ROYER, Béatrice FROSIO, Dominique TALAMANDIER, Marie-Thérèse VEDRINES, Emilie BAGUET, Thierry LABUSSIÈRE, Nathalie NOLIN, Michèle COUVE

DIVERS - DELIBERATIONS A PRENDRE

Motion en faveur de l'inscription de la modernisation de la ligne ferroviaire Neussargues-Saint-Chély-d'Apcher au titre du plan de relance

Approbation à l'unanimité – **11 Pour – 1 Délibération à prendre**

Désignation du membre du conseil municipal au CIT : Monsieur **Maurice POUILLE** est désigné.

Approbation à l'unanimité – **11 Pour – 1 Délibération à prendre**

Questions diverses - Informations :

Adressage des rues

Tous les numéros sont posés – les plaques sont presque posées.

Il en manque une ! Il reste la zone de Montplain...

Travaux de la traversée de Gaymond

Travaux en cours... Monsieur le Maire **insiste** et rappelle que c'est **une sécurisation de la traversée** de Gaymond – et non un aménagement total !! Ce projet avait été décidé par l'ancien CM
Une convention est passée entre la commune d'Andelat et le Conseil Départemental. Il donne lecture de cette convention qui définit toutes les conditions.

Le CM à l'unanimité valide le choix d'un radar pédagogique proposé par le syndicat.

Fin de la séance : 24 h 45

La secrétaire de séance,

